



Publication Officielle

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Lundi 26 novembre 2018, au siège de la Ligue des Hauts-de-France à 14h30

Ouverture de la réunion par Bruno BRONGNIART, président de la Ligue de Football des Hauts-de-France. Le président exprime l'importance que représente le Football en Milieu Scolaire pour la ligue et remercie Dany BLONDEL, président de la commission, pour le travail accompli ; il encourage la commission à continuer d'harmoniser les bonnes pratiques et de les diffuser sur l'ensemble du territoire. Il souligne la présence de Mme WINCKELS et M. CALAIS, les IA IPR EPS des deux Académies pour la première fois réunis au sein de cette commission, ainsi que celle de M. BOULANGER, Directeur Régional de l'UNSS Nord-Pas-de-Calais.

Absences excusées : Mrs. CROMBEZ (directeur adjoint UNSS académie d'Amiens), GUILBERT (Université du Littoral), SEGONDS (représentant District Oise), M. SIERZCHULA (Principal du Collège de Lambersart), Mme EDORH (Principale du Collège de Liévin)

Absents : M. LAMORILLE (représentant District Artois), les représentants élus des districts Aisne, Côte d'Opale, Escaut, Flandres et Somme.

1/ Présentation et installation de la commission

Après l'ouverture l'année dernière aux Collèges, Lycées et Universités sur l'ensemble des Hauts-de-France, elle s'est faite également cette année sur l'Ecole Élémentaire. Pour répondre à une demande du Conseil de ligue, les conseillers techniques et les élus de chacun des 7 districts participent désormais à la commission, ceci dans le but d'être au plus près des pratiques et d'améliorer la communication. La commission ainsi constituée définit collégalement les orientations et les moyens (cf perspectives 2018-2019 sur le budget) pour les 3 niveaux (Ecole Élémentaire, Sections Sportives des Collèges et Lycées, Université) pour une application harmonieuse de la politique FMSU sur tout le territoire.

2/ La politique fédérale

Compte-rendu par M. Jean François NIEMEZCKI, CTR, membre de la Commission Nationale du Football en Milieu Scolaire.

- Les actions : développement du dispositif, fonctionnement des commissions régionales et de district, cahier des charges différenciant les structures d'excellence (Projet de Performance Fédéral) de celles d'animation du territoire.
- Les échéances des labellisations.
- Les compétitions (en lien avec l'UNSS) : le challenge Jean Leroy, finale du 26 au 29 mars 2019 à Clairefontaine et servant de recyclage aux responsables des Sections Sportives Second Cycle, et depuis cette année le challenge Marilou DURINGER s'adressant aux collégiennes.
- Les conventions à venir: avec l'UGSEL, le Ministère de l'Agriculture, l'Université pour des filières de formation football en STAPS...
- Le Plan National de Formation.
- La Coupe du Monde Féminine en France en 2019 (matchs à Valenciennes).

3/ Bilan de l'année 2017/2018

Compte-rendu par Thierry CLAEYS, CTR en charge du Foot en Milieu Scolaire.

Schéma régional des Sections Sportives Scolaires dans la ligue des Hauts-de-France :

- Etat des lieux des structures existantes, situation géographique, évolution du nombre d'élèves, demandes d'ouverture, fonctionnement, encadrement et accompagnement (le livret LIFE, présenté par José Alcocer, aide pour les enseignants)
- Suivi et évaluation (renseigner Foot2000, avant le 15 décembre)

- Relations avec les 2 Directions Régionales de l'UNSS, notamment en début d'année pour élaborer les calendriers et les projets dans lesquels les sections sportives s'impliquent
- Le Séminaire d'Avril 2018 sur le foot féminin et la féminisation des pratiques

4/ Perspectives pour l'année 2018/2019

* Une proposition de budget prévisionnel a été présentée au président de la ligue le 9 septembre 2018 sur la base des aides allouées par la FFF dans le cadre des contrats d'objectifs, prenant en compte des critères de répartition par action et par type de section, le but étant d'avoir une harmonisation de l'accompagnement financier de toutes les sections, quel que soit le secteur et une lisibilité pour les aides octroyées par la ligue.

Les répartitions aux sections sportives ne sont pas identiques et ne sont pas toujours connues de la commission. Celle-ci aimerait obtenir une réponse du président à la proposition faite le 9 septembre 2018.

* Evolution des classifications par la FFF (cahier des charges des sections sportives en « PPF » ou « animation du territoire ») avec des critères complémentaires propres à la Ligue de Football des Hauts-de-France, comme par exemple le niveau de jeu, l'encadrement, l'aspect pédagogique, les moyens apportés localement...

M. Calais, IA IPR EPS et délégué académique à l'action sportive, a tenu à rappeler la priorité à accorder à la circulaire de l'Education Nationale de septembre 2011 pour ce qui concerne les sections sportives scolaires. Il informe la commission de l'arrivée en 2019 d'un texte qui changera les dispositifs actuels.

* Séminaire début Avril 2019 : En liaison avec l'Université d'Artois, le thème serait la prise en compte des « Inaptés » (avec une définition claire des termes en ce qui concerne dispense-blessure-handicap...) en Section Sportive, de leur participation effective lors des séances, de leurs besoins éducatifs.

5/Informations diverses

La Quinzaine du Foot, cette année, elle aura lieu du 25 Mars au 19 Avril 2019 avec clôture des inscriptions le 6 Avril 2019. Les participants de l'année dernière seront invités lors d'un match à Lens pour recevoir leur dotation début 2019 (sac + ballons).

Génération 2024, opération d'envergure dans laquelle les Sections Sportives des établissements scolaires sont invitées à s'inscrire (EDUSCOL). Cela représente une réelle opportunité de valoriser le travail des équipes éducatives...

La Coupe du Monde Féminine en France en 2019 doit être vecteur de projets sportifs autour du foot et de la femme. Plusieurs actions sont envisagées, en lien avec les services de l'UNSS, pour que notre région participe pleinement à cet événement. Par exemple, la journée à Beuvrages en mars concernant les Associations Sportives du Valenciennois et les Sections Sportives Féminines des Hauts de France, sur le thème national de la Santé (ateliers foot et futsal).

6/ Les compétitions et challenges Ligue/UNSS

- La première phase du Challenge Jean Leroy (Sections Sportives second cycle) s'est déroulée cet automne sur différents sites. Seul le Lycée d'Aulnoye-Aymeries représentera notre région au tour suivant (à Troyes les 29 et 30 janvier).

- Le challenge Gérard Dhalluin (Collégiens 4è-3è) commencera le 6 Décembre 2018 à Avion et le 11 Décembre 2018 à Lambersart. Les qualifiés se retrouveront début 2019 pour la finale académique.

- Le challenge Yves Bonhomme (Collégiens 6è-5è) aura lieu le 22 mai 2019 à Avion ou à Lille (lieu à définir) pour l'académie de Lille et prendra la forme des rassemblements départementaux habituels dans l'académie d'Amiens.

- Les compétitions UNSS Excellence ont débuté en football et suivront en futsal dès la rentrée de janvier. Elles sont également l'occasion pour les jeunes officiels d'arbitrer des rencontres de haut niveau et pourquoi pas obtenir une « pastille » scolaire avec équivalence fédérale.

7/ Bilan de l'affectation des élèves de sections sportives (juin 2018)

Dans les collèges, comme toute Section Sportive donne droit à une dérogation à la carte scolaire (au titre du parcours personnel de l'élève) dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement, les effets ont été positifs hormis quelques cas.

Dans les lycées, les huit places dérogatoires et les 2 listes (une avec les élèves du secteur et une autre classant les élèves hors-secteur) ont créé beaucoup d'incertitudes et d'attente parfois jusque mi-juillet chez les candidats, et placé les enseignants d'EPS en situation inconfortable entre les familles et l'établissement, sans oublier les inscriptions en internat et le choix du club.

Rappelons que dans l'organisation des grandes régions, l'Etat a conservé les Rectorats et les Académies avec des fonctionnements différents et des politiques propres ; pour ce qui concerne les sections sportives scolaires, il n'y a pas de politique commune aux deux académies. Les problèmes rencontrés à Lille ne l'ont pas été à Amiens.

Une évaluation de ce nouveau dispositif avait été évoquée. Elle devait être conduite à l'automne 2018 par la Direction de l'Organisation Scolaire (DOS de Lille). Aucun enseignant d'EPS n'a été contacté. M. CALAIS invite donc les établissements à transmettre leur bilan.

8/ La réforme du lycée et les incidences éventuelles sur les sections sportives

M. CALAIS rassure les chefs d'établissements et leurs enseignants en soutenant que les moyens rectoraux resteraient identiques dans les établissements scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18h00.

Le président
Dany BLONDEL

Le secrétaire
Stéphane TOUSART